



GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

FONDS POUR LA TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Contrat de transformation

Un Data Hub de la transition écologique en Grand Est pour un accès facilité et une gestion plus efficace de la donnée

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

*Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement (DREAL) Grand Est*



Ce contrat de transformation est conclu entre la DREAL Grand Est et la préfecture de la région Grand Est, d'une part, et la direction interministérielle de la transformation publique et la direction du budget, d'autre part. Il définit les modalités d'exécution du projet, qui conditionnent le versement des crédits au titre du fonds pour la transformation de l'action publique. Il engage également le porteur de projet sur des résultats mesurables.

1. Présentation du projet de transformation

La DREAL est au cœur du réseau régional de la donnée et de la connaissance territoriale. Elle travaille au quotidien avec les DDT, porteurs du sujet au niveau local, par une animation régionale de la connaissance dans la sphère du MTES et du MCTRCT. Elle copilote également avec la Région l'infrastructure de données géographiques du Grand Est : GéoGrandEst.

Elle est engagée dans une nouvelle approche de la donnée qui vise à rapprocher toute donnée territoriale : géographique, statistique et chiffrée. Elle dispose de compétences techniques solides et d'une culture marquée autour de la donnée. Cependant, les organisations et outils actuels sont insuffisants pour répondre de manière satisfaisante au besoin des usagers (collectivités, bureaux d'études, associations, grand public) de disposer de données facilement accessibles.

Elle a donc entamé une transformation des métiers pour cette nouvelle approche qu'elle a dénommée **Cap D3+**, avec pour slogan : « des Données + accessibles, des analyses + faciles, des décisions + solides »

L'objectif de la DREAL est de bien négocier la sortie du virage entrepris pour affermir la trajectoire. Pour avancer vers son Cap D3+, le projet de la DREAL dans le cadre de ce FTAP est quadruple :

- *(volet Hub de données)* **Disposer d'un accès facile à toutes les données utiles** pour la DREAL et les DDT, grâce à la construction d'un **hub de données** (« plateforme de stockage virtuel ») et la mise en place de différents **mécanismes automatiques de collecte et traitement** (API, accès direct aux BD, import automatisé, webscraping, stockage tampon, etc.) ;
- *(volet Professionnalisation de la gestion locale des données)* **Professionnaliser la gestion des données** internes à la DREAL et aux DDT de manière coordonnée avec les services métiers ;
- *(volet Outils)* Aller plus loin dans la réponse aux besoins de ses bénéficiaires, en améliorant les outils actuels **et en développant d'autres outils au bénéfice des usagers de la donnée dans leur mission quotidienne** ;
- *(volet accompagnement-méthodo-animation-essaimage)* Continuer à s'appropriier les méthodes les plus efficaces pour atteindre rapidement nos objectifs, en particulier les **approches agiles**, animer plus efficacement l'identification des besoins et l'**acculturation externe à la nouvelle approche de la donnée**, puis **essaimer**, à partir de l'expérience du Cap D3+, l'esprit et les méthodes agiles d'organisation, de conduite de projet et de management des équipes, vers d'autres équipes de la DREAL, vers les DDT et vers les autres directions déconcentrées en région si elles le souhaitent.

Pour répondre à ces défis, la DREAL Grand Est a besoin d'un accompagnement financier pour développer les aspects méthodologiques et techniques du projet. C'est l'objet du présent dossier : obtenir du carburant pour mettre le coup d'accélérateur et bien négocier la sortie de virage.

Toutes les données diffusables seront ainsi mises à disposition auprès du grand public. Elles seront accompagnées d'une documentation explicite pour faciliter leur appropriation et leur réutilisation. Ces données seront accessibles via API : un seul type de flux, une seule « porte d'entrée » pour réutiliser toutes les données mises à disposition sur le territoire. Cela facilitera l'émergence de nouveaux outils adaptés à nos territoires.

Tout chargé d'étude (privé, public) pourra également mobiliser l'ensemble des données disponibles sur son territoire d'étude via une interface unique, ce qui facilitera la contextualisation et l'identification des enjeux. Cet accès à des données concernant un territoire par une même porte d'entrée facilitera le croisement de données et multipliera les axes d'analyses possibles.

Les données et les outils réalisés seront en appui à la rédaction de notes d'enjeux et d'avis rendus par la DREAL et les DDT (la plupart du temps au bénéfice des collectivités) ou encore pour faciliter le suivi d'indicateurs évaluant les politiques publiques dans les territoires. Ce sont des outils d'aide à la décision. Les services pourront ainsi se concentrer sur l'analyse : objectiver, étayer, documenter les avis, les rendre plus convaincants, plutôt que de passer du temps à chercher la donnée.

Le projet débutera par une étude d'urbanisation prenant en compte le contexte et les besoins locaux de la DREAL et des DDT du Grand Est, mais aussi des autres directions régionales présentes en région Grand Est (DRAAF...) ainsi que de l'infrastructure de données géographiques GéoGrandEst, copilotée avec la Région, qui va s'orienter vers la Data.

Cette étude intégrera également le besoin des autres DREAL qui seront associées a minima dans l'expression des besoins, et/ou qui intégreront la gouvernance comme la DREAL Bretagne.

Des scénarios de mise en œuvre technique permettront de choisir la solution la plus appropriée aux besoins, que ce soit pour le Hub de données, ou pour l'entrepôt de gestion locale de données. Leur mise en œuvre sera accompagnée d'une montée en compétence des équipes afin d'assurer la pérennité du système. L'outil de réponse aux besoins des usagers de la donnée sera élaboré en suivant les méthodes d'Agilité : design de service, développement en mode sprint, rex, etc.

Ce projet permettra des économies d'échelle pour la mise en place d'outils similaires dans d'autres régions puisque l'étude d'urbanisation sera réalisée dans l'objectif de prendre en compte les besoins des différentes directions régionales et des DDT. La mise en œuvre du scénario le plus favorable optimisera la mise en place d'outils répondant aux besoins du plus grand nombre de structures, tout en restant réaliste.

L'autre économie sera l'optimisation des ressources humaines attachées à la thématique de la Connaissance en DREAL. Ce projet permettra ainsi d'accompagner la baisse des effectifs envisagée à l'échelle régionale (BOP 135 notamment).

2. Besoins et modalités de financement du projet

Les dépenses financées par le FTAP permettront de bénéficier d'apports de prestataires sur les 4 sous-projets.

Disposer d'un accès facile à toutes les données utiles (DataHub)

Un prestataire réalisera l'étude d'urbanisation. Il débutera par l'identification des besoins et les attentes de la DREAL, des DDT et des partenaires associés. Il poursuivra par un état des lieux de l'existant et des outils, puis il proposera des scénarios d'organisation. Une fois le scénario retenu par le pilotage du projet, il précisera les modalités de mise en œuvre.

Un prestataire aidera l'équipe projet dans la mise en œuvre technique et organisationnel du DataHub, et accompagnera les équipes par une montée en compétences.(structuration du hub, mise en place des outils et des méthodes, etc.).

L'apification du DataHub sera intégrée dès que possible.

Professionaliser la gestion des données Internes (Entrepôt local)

Comme pour le Data Hub, un prestataire identifiera les besoins et attentes de la DREAL, des DDT et des partenaires associés, et proposera une solution à partir de différents scénarios.

Un prestataire accompagnera les équipes dans la construction de l'entrepôt, formera les administrateurs à la gestion de l'entrepôt, à sa maintenance et à son amélioration. L'entrepôt devra être couplé avec le DataHub.

La première partie étant similaire au DataHub, il sera fait appel au même prestataire pour optimiser le recueil des besoins, les scénarios et bien coupler les deux fonctionnalités attendues (hub de données et entrepôt local de gestion).

Réaliser un outil au bénéfice des usagers de la donnée (BD Communale)

Un prestataire aidera l'équipe à identifier le besoin de cet outil par l'utilisation de méthode de Design de service (observation, idéation, maquettage). L'outil sera alors développé en mode agile avec une aide extérieure. L'objectif étant que les agents contribuant au développement de l'outil puissent en assurer la maintenance et les futures adaptations.

Accompagnement-méthodo-animation-essaimage

Pour assurer le suivi des projets, accompagner l'équipe projet, et les pilotes, il sera fait appel à un prestataire (assistance à maîtrise d'ouvrage + accompagnement méthodologique). Il aidera également dans la sensibilisation et l'accompagnement au changement

De son côté, la DREAL apportera du financement propre sur son BOP 159, en particulier sur l'étude d'urbanisation et la mise en œuvre des solutions techniques. Elle apportera également toute la contrepartie en ETP (exprimé en T2 dans le tableau).

La répartition par année correspond au cadencement et jalons présentés au paragraphe 4.1.

Nature de dépenses	Catégorie de dépenses	Programme budgétaire	Action/ligne budgétaire porteur de la dépense	2020		2021		2022		2023		Cumul 2020-2023	
				AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Total Dépenses Objectif 1 : Disposer d'un accès facile à toutes les données utiles (DataHub)				64 000	31 000	127 000	108 000	20 000	57 000			211 000	211 000
Etude d'urbanisation													
...dont financement DREAL Grand Es	T2	P217		14 000	6 000		8 000					14 000	14 000
...dont financement DREAL Grand Es	T3	P159		20 000	15 000		5 000					20 000	20 000
...dont financement FTA	T3	P349		30 000	10 000		20 000					30 000	30 000
Développement de la solution Hub de données (ou équivalent)													
...dont financement DREAL Grand Es	T2	P349				56 000	26 000		15 000			56 000	56 000
...dont financement FTA	T3	P349				50 000	40 000		10 000			50 000	50 000
Application													
...dont financement DREAL Grand Es	T2	P349				16 000	4 000		12 000			16 000	16 000
...dont financement DREAL Grand Es	T3	P349				5 000	5 000		5 000			10 000	10 000
...dont financement FTA	T3	P349							15 000			15 000	15 000
Total Dépenses Objectif 2 : Professionnaliser la gestion des données internes (Entrepôt local)													
Construction et structuration d'un entrepôt local													
...dont financement DREAL Grand Es	T2	P349				77 000	27 000		3 500			77 000	77 000
...dont financement DREAL Grand Es	T3	P349				22 000	7 000					22 000	22 000
...dont financement DREAL Grand Es	T3	P349				10 000	5 000					10 000	10 000
...dont financement FTA	T3	P349				30 000	10 000					30 000	30 000
Mise en œuvre et formation													
...dont financement DREAL Grand Es	T2	P349				22 000	10 000		6 000			22 000	22 000
...dont financement DREAL Grand Es	T3	P349				3 500	3 500		3 500			10 000	10 000
...dont financement FTA	T3	P349				15 000	5 000		5 000			15 000	15 000
Total Dépenses Objectif 3 : Réaliser un outil au bénéfice des usagers de la donnée (BD Communale)													
Design de service													
...dont financement DREAL Grand Es	T2	P349				0	0		76 500			76 500	76 500
...dont financement FTA	T3	P349											
Développement en mode agile													
...dont financement DREAL Grand Es	T2	P349				7 500	7 500					7 500	7 500
...dont financement FTA	T3	P349				5 000	5 000					5 000	5 000
Développement en mode agile													
...dont financement DREAL Grand Es	T2	P349							16 500			16 500	16 500
...dont financement FTA	T3	P349							60 000			60 000	60 000
Total Dépenses Objectif 4 : Accompagnement-méthodo-animation-essaimage													
Accompagnement à la gestion des projets 1 à 3													
...dont financement DREAL Grand Es	T2	P349				18 000	4 000		5 000			18 000	18 000
...dont financement DREAL Grand Es	T3	P349				5 000	5 000					5 000	5 000
...dont financement FTA	T3	P349				30 000	5 000		10 000			30 000	30 000
Sensibilisation et accompagnement au changement													
...dont financement DREAL Grand Es	T2	P349				23 000	5 000		6 000			23 000	23 000
...dont financement FTA	T3	P349				15 000	10 000		5 000			15 000	15 000
Coaching chefs de projets													
...dont financement DREAL Grand Es	T2	P349				5 000	2 500		2 500			5 000	5 000
...dont financement DREAL Grand Es	T3	P349											
...dont financement FTA	T3	P349				10 000	5 000		5 000			10 000	10 000
TOTAL				117 000	52 000	115 000	103 500	25 000	61 500	3 000	43 000	260 000	260 000
				105 000	30 000	80 000	115 000	75 000	90 000	0	25 000	260 000	260 000

3. Economies prévisionnelles engendrées par le projet

Nature de l'économie	Catégorie de dépenses	Programme budgétaire	Action/ligne budgétaire porteurs de l'économie	2020			2021			2022			2023			
				AE	CP	CP	AE	CP	CP	AE	CP	CP	AE	CP	CP	
Masses salariales	T2	217		80 840	211 670	211 670	211 670	211 670	211 670	211 670	211 670	211 670	211 670	211 670	211 670	211 670
TOTAL				80 840	211 670	211 670	211 670	211 670	211 670	211 670	211 670	211 670	211 670	211 670	211 670	211 670

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Credit moyen par emploi	61 700	38 280	32 995

	2020	2021	2022	2023
Total emplois économisés	3	2	1	0
dont catégorie A	2	1		
dont catégorie B	1	1	1	
dont catégorie C				

	2020	2021	2022	2023
dont recrutés	0	1	0	0
dont catégorie A recrutés		1		
dont catégorie B recrutés				
dont catégorie C recrutés				

	2020	2021	2022	2023
Economies en €	80 840	211 670	280 800	299 940
dont catégorie A	61 700	154 250	185 100	185 100
dont catégorie B	19 140	57 420	95 700	114 840
dont catégorie C	0	0	0	0

Economies annuelles pérennes post-déploiement du projet		
AE	CP	
299 940	299 940	299 940

Cumul économies 2020-2022		
AE	CP	
573 310	573 310	573 310

Ce projet permettra d'accompagner la baisse des effectifs envisagée à l'échelle régionale.

En particulier, ce projet permettrait la non-reconduction de 3 postes de techniciens (géomaticien et/ou gestionnaire de données - catégorie B) et 2 postes de catégorie A (chargé de mission), au sein du service en charge de la Connaissance (SCDD) de la DREAL Grand Est et de services métiers qui bénéficieront d'un accès simplifié aux données. Ces postes étant financés par le BOP 217 (et par effet miroir imputés au BOP 135), cela permettra d'appliquer les consignes données par la ministre du MCTRCT aux préfets de région demandant que la baisse des effectifs soit portée intégralement par la DREAL, et pas par les DDT sur ce programme.

Un poste de catégorie B serait économisé par an de 2020 à 2022, et un poste de catégorie A par an en 2020 et 2021.

Le redéploiement indiqué consisterait en la suppression d'un poste au sein du service Connaissance de la DREAL sur le pilotage de la Connaissance, et un redéploiement vers les missions de pilotage de la Donnée.

Le document budgétaire utilisé pour le coût moyen par emploi est disponible à l'adresse suivante <https://www.budget.gouv.fr/documentation/file-download/4003>(§ Coûts entrée-sortie)

Des économies en termes financiers sont également attendues à l'échelle du Grand Est, éventuellement au sein des DDT de la région, mais également pour les autres DREAL, ou structure qui utiliserait ou mettrait en place une solution similaire.

Les autres DREAL et DDT pourront tirer profit (enseignement, rex, économie d'échelle) de l'expérience de ce projet, et bénéficier ainsi d'enseignement, de retour d'expérience et donc d'économie d'échelle.

4. Calendrier, gouvernance et modalités de réalisation des projets

4.1. Calendrier prévisionnel

Le tableau ci-dessous présente les principaux jalons, et les phases de chaque action du projet.

Le principe est une répartition des sous-projets sur 3 ans, le temps du financement du FTAP.

- 2020 sera principalement consacré aux recueils des besoins de la DREAL et DDT Grand Est mais également de ses partenaires, et des autres DREAL de France afin de répondre au mieux au besoin.
- 2021 sera consacré aux études des scénarios et à la mise en œuvre technique du DataHub et de l'entrepôt local de gestion de données, et aux premiers travaux sur l'application (design de service).
- 2022 permettra d'avoir un DataHub en place à éprouver, et son ouverture plus large grâce à des API. L'entrepôt local sera lié au hub, et sera alimenté régulièrement. L'application sera développée par sprints.
- Tout au long du projet, un accompagnement sera mis en œuvre pour les chefs de projet, et les agents qui auront en charge la gestion du DataHub, de l'entrepôt et de la maintenance de l'application.

		Jalons				
		2020	2021	2022	2023	
Objectifs	Actions					
1. Disposer d'un accès facile à toutes les données utiles (DataHub)	Étude d'urbanisation	Les besoins et attentes DREAL/DDT identifiés Un état des lieux de l'existant et des outils établi	Un scénario de mise en œuvre défini			
	Développement de la solution Hub de données (ou équivalent)		Une structure de hub définie	Les méthodes de collecte automatique utilisables	Une solution opérationnelle en place	Des agents en capacité de gérer le hub
	APIfication				Les données du DataHub et/ou des outils développés disponibles par API	
2. Professionnaliser la gestion des données internes (Entrepôt local)	Construction et structuration d'un entrepôt local	Les besoins et attentes DREAL/DDT identifiés	Une solution définie et structurée Des outils de gestion disponibles			
	Mise en œuvre et formation		Un entrepôt local opérationnel	Un entrepôt local en lien avec le DataHub	Des administrateurs de données formés et opérationnels	
3. Réaliser un outil au bénéfice des usagers de la donnée (BD Communale)	Design de service		Observation, idéation, maquetage			
	Développement en mode agile			Développement itératif		Un outil opérationnel Des agents formés
4. Accompagnement-méthodo-animation-essaiimage	Accompagnement à la gestion des projets 1 à 3	Tout le long du projet				
	Sensibilisation et accompagnement au changement					
	Coaching chefs de projets					

4.2. Gouvernance du projet

Le projet, dans son ensemble, est **porté par le chef du pôle SIG et diffusion des données, et copilote de CapD3+** à la DREAL Grand Est (François MATHONNET). Il a un rôle de Product Manager dans les différents projets Agile menés par le service.

Le sponsor est assuré par le directeur adjoint qui suit le service Connaissance et Développement Durable (Jérôme GIURICI), **et la chef du service** (Isabelle KAUFFMANN).

L'équipe projet est constituée de :

- DREAL Grand Est : chef du projet (François MATHONNET)
- DREAL Grand Est : chef de l'unité SIG (Eric TSCHUDY) – expert méthodo et BD, connaissance Python, PostGre-PostGis
- DREAL Grand Est : chargé de projet Traitement numérique des données (Guillaume VANEY) – expert Données et outils, développement (R, RShiny)
- DDT 57 : chef du service Observatoire et Prospectives DDT 57 (Roland VAN de MAEL) – expert BD et développement et la vision DDT
- DDT 88 : Bureau Données et Méthodes – pour le lien avec le FTAP DDT 88 et la vision DDT
- SGARE : service Étude et prospective – pour le lien interministériel
- DREAL Bretagne : pilote des systèmes d'information (Fabrice PHUNG)
- Une autre direction régionale au sein de la région Grand Est (à déterminer)
- Une autre DREAL (à déterminer)

L'équipe projet pourra également s'appuyer sur le MTES/CGDD/EcoLab, pour faire le lien avec les SI nationaux, et les autres DREAL. Elle se réunira tous les 15 jours.

L'équipe projet rend compte au **comité de pilotage de CapD3+**. Il est constitué de la chef du service (Isabelle KAUFFMANN), des chefs de pôle : SIG/Diffusion des données (François MATHONNET) et Connaissance territoriale et analyse statistiques (Odile SCHOELLEN). Il associe régulièrement les product owner et le chargé de projet Traitement numérique des données. Le copil se réunit toutes les 3 semaines.

Chaque sous-projet sera piloté par les personnes suivantes qui auront le rôle de **Product Owner** :

- Projet Hub : Eric TSCHUDY (angle Données Géographique et BD) et Guillaume VANEY (angle Données chiffrées et Outils)
- Projet entrepôt local : Eric TSCHUDY(chef de l'unité SIG)
- Projet application : Sophie TRICARD (Product Owner outils) + une DDT

Chaque sous-projet s'appuiera sur **une équipe de production** qui intégrera le prestataire, le cas échéant, et des agents du service Connaissance, des DDT ou du Secrétariat pour les affaires régionales et européennes (SGARE) ayant les compétences nécessaires. Un point hebdomadaire est fait entre le Product Owner et le Scrum Master, le Scrum Master fait ses mêlées quotidiennes avec l'équipe de production.

4.3. Modalités de réalisation du projet – respect des principes de l'Etat plateforme

Le projet mettra en œuvre 3 principes de base, que le service Connaissance et Développement Durable, et donc la DREAL, intègre dans son quotidien :

- la diffusion en OpenData de ses données, dans le respect de la réglementation sur les données (ex. secret statistique, données sensibles...) ;
- la réalisation de ses outils avec des outils libres, et diffusés en Open Source pour être réutilisé (utilisation d'une force, type Git) ,

- l'organisation Agile autour de la gestion de ses projets.

Ces principes seront donc appliqués aux trois sous-projets :

- volet Hub, par la réutilisation et mise à disposition de données, dans le respect de la réglementation sur les données ;
- volet Entrepôt local, par l'optimisation de la collecte et la production de données locales structurées destinées à être diffusées au grand public ;
- volet Application, permettant un accès facile aux données pour ceux qui n'ont pas la technique ou les outils pour visualiser, ou accéder aux données par le hub,

Ces trois volets intégrant du développement de produit numérique, leurs codes sources seront mis à disposition via une forge publique (type GitLab – espace de développement collaboratif).

Une organisation Agile est d'ores et déjà en place au sein du service porteur. Elle sera donc appliquée tout au long du projet (cf. § Gouvernance). Cette méthode intègre fortement l'utilisateur, à la fois dans le recueil des besoins, et dans les tests réguliers qu'ils feront sur les outils développés. Les usagers (agents et utilisateurs) seront donc pleinement intégrés aux tests et à la vérification que les fonctionnalités sont conformes aux besoins initialement identifiés, ou alors qu'elles doivent être réajustées. Cela contribuera à l'appropriation par les agents.

Concernant le socle technologique, le hub s'appuiera sur des technologies liées à la data (Big Data, Hadoop, Spark...) mais ces aspects techniques ne sont pas définis puisqu'il s'agit justement de la première partie du projet via l'étude d'urbanisation.

L'entrepôt local s'appuiera vraisemblablement sur PostGre/PostGis, déjà mis en œuvre partiellement dans les DREAL et préconisé par le MTES. Mais il faut encore articuler sa mise en place avec les outils de gestion existants, tel que la chaîne Géo-IDE pour les données géographiques, et avec les nouveaux besoins de production/collecte/stockage pour les données chiffrées.

L'application du 3ème volet sera développée de manière à pouvoir être maintenue facilement par la DREAL, par exemple sous R-Shiny, Python... ou sur un langage qui pourra facilement être acquis par les agents concernés et conforme avec les préconisations nationales.

Le transfert de compétences dans chacun des sous-projets par le prestataire fera partie du cahier des charges. Celui-ci inclura également un support, qui sera par la suite repris par la DREAL suivant un investissement à mesurer.

L'accessibilité, l'inclusion et la formation des agents à ces nouveaux outils se fera grâce à :

- la démarche Agile incluant les usagers et futurs utilisateurs dès le début de l'élaboration des outils jusqu'aux tests, en passant par les cycles itératifs de développement ;
- le transfert de compétences pour chaque sous-projet par un prestataire vers les agents concernés, l'objectif étant que les services de l'État trouvent le juste équilibre entre compétences internes et recours à des compétences externes ;
- des formations, dédiées à ces outils, prévues dans la dernière phase des sous-projets.

Le socle technologique retenu devra intégrer l'APIsation du hub de Données afin de faciliter encore plus l'accès aux données.

L'hébergement devra également être étudié pour répondre aux besoins exprimés et mis en œuvre tout en restant compatible avec les préconisations nationales. Si un hébergement au sein du MTES est

faisable, il sera privilégié, ou bien au sein du Cloud de l'État. Il ne faudra cependant pas que cela soit un frein pour la bonne mise en œuvre du projet.

Pour la gestion du back office, une connexion aux applications nécessitera une authentification. Elle utilisera l'authentification nationale fournie par le MTES : Cerbère. Car les usagers qui auront besoin de cette authentification seront des agents du MTES. A priori, les autres utilisateurs n'auront pas besoin d'authentification. Si, cependant, un besoin émergeait à ce sujet, la piste FranceConnect serait privilégiée.

Enfin, l'étude d'urbanisation devra définir la place du hub de données parmi les SI nationaux et locaux. La DREAL a déjà pris des contacts avec des plateformes existantes telles que HubEau, le DataLake du SDES (MTES), GéoGrandEst pour un premier benchmark et pour son acculturation. Par ailleurs, la DREAL participe aux groupes de travail nationaux sur l'évolution des outils dédiés à l'information géographique, et a donc une bonne connaissance de certains SI en place. Elle contribue également aux groupes de travail internationaux (transfrontaliers avec le Grand Est) en matière de données, géographie en particulier.

Un aspect important qui sera pris en compte est l'évolution de GéoGrandEst vers DataGrandEst, ceci afin de coordonner au mieux les besoins des deux projets. La DREAL copilote, pour le compte de l'État, GéoGrandEst avec la Région, ce qui lui donne une bonne compréhension technique et organisationnelle, et une bonne capacité d'analyse des problématiques des services de l'État, des établissements publics et des collectivités locales en matière de données.

L'étude complétera cette vision afin de trouver la meilleure place du hub parmi l'écosystème en place ou à venir, telle que la Géoplateforme IGN. L'association de l'EcoLab (MTES/CGDD) permettra de garantir une homogénéisation de la place du hub parmi les autres systèmes existants, et de contribuer à la diffusion des informations vers les autres DREAL/DDT en complément des communications que fera l'équipe projet. Le service du numérique du MTES (MTES/SNUM) sera bien sûr aussi associé pour s'assurer de l'intégration de ce hub dans l'infrastructure du MTES.

5. Modalités de suivi et critères d'évaluation du projet

Le présent contrat donne lieu à un suivi du projet financé. Des indicateurs d'avancement et de résultats sont suivis dans le cadre du financement du projet. Ces indicateurs sont communiqués, à sa demande et au moins une fois par an, au secrétariat du fonds. Des réunions de suivi pourront être organisées à la demande d'une des parties lors de la communication de ces indicateurs.

5.1. Indicateurs d'avancement

Les indicateurs d'avancement permettent de sécuriser la mise en œuvre du projet. Ils sont définis comme suit :

- Montant des crédits consommés en AE et CP et respect des enveloppes allouées à chacune des tranches, par nature de dépense, par rapport aux besoins de financement présentés dans le point 2 du présent contrat ;
- Respect du calendrier prévisionnel de déploiement du projet, par rapport au calendrier présenté dans le point 4.1 du présent contrat ,

5.2. Indicateurs de résultat et d'impact

Les indicateurs de résultat permettent d'évaluer l'atteinte des objectifs du projet .

- Montant d'économies générées (€) et répartition par nature de dépenses. Les économies réalisées seront comparées aux économies prévisionnelles présentées dans le point 3 du présent contrat ,

- remplir le tableau ci-dessous avec au moins deux indicateurs de résultat orientés qualité de service aux usagers ou conditions de travail des agents et préciser, pour chacun, la valeur actuelle et une cible pour chaque année.

Indicateur	Valeur actuelle	Cible fin 2020	Cible fin 2021	Cible fin 2022	Cible fin 2023
Nombre d'applications connectées au hub de données	0	0	2	4	8
Nombre de jeux de données DREAL gérées dans l'entrepôt local	1	3	15	30	60

6. Modalités et calendrier de versement des aides

Les crédits sont mis à la disposition de la préfète de la région Grand-Est en intégralité à la signature du contrat.

Les crédits sont consommés selon l'échéancier prévu à l'article 2. Les crédits non consommés à la fin d'un exercice sont remis à disposition au début de l'exercice suivant, sous réserve du bon avancement du projet et du respect des indicateurs définis à l'article 5.

Les crédits sont mis à disposition dans le cadre de gestion BOP-UO décrit en annexe. La consommation des crédits (AE et CP) sur le programme 349 est opérée en référençant la nomenclature budgétaire d'activités annexée au présent contrat.

7. Matérialisation des économies réalisées

La matérialisation des économies liées au projet est suivie annuellement, conformément aux indicateurs définis au paragraphe 5.2. Le porteur de projet communique au secrétariat du fonds les économies effectivement réalisées et explicite les raisons des éventuels écarts avec les prévisions exposées dans le présent contrat.

8. Modifications du contrat de transformation

Le présent contrat peut être modifié par voie d'avenant, à l'exception de l'annexe relative aux nomenclatures budgétaires d'exécution qui peut être modifiée à l'initiative de la direction du Budget.

Toute difficulté majeure dans la réalisation du projet sera portée à la connaissance du comité de pilotage qui pourra suspendre ou interrompre les financements initialement définis.

9. Communication liée au projet

Dans toute communication relative à son projet, le porteur est invité à préciser qu'il a reçu le soutien financier du Fonds pour la transformation de l'action publique.

Signataires	Dates de signature
<p>Le directeur de la DREAL Grand Est</p> <p>Hervé VANLAER</p> <p style="text-align: center;">Hervé VANLAER  Directeur Régional</p>	<p style="text-align: center;">21 DEC. 2020</p>
<p>La Préfète de la région Grand Est</p> <p>Josiane CHEVALIER</p> <p style="text-align: center;">Pour la Préfète et par délégation Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et Européennes  Blaise GOURTAY</p>	<p style="text-align: center;">17 DEC. 2020</p>
<p>Le délégué interministériel à la transformation publique</p> <p>Thierry LAMBERT</p> <p style="text-align: center;"></p>	<p style="text-align: center;">07 JAN. 2021</p>
<p>La directrice du budget</p> <p>Amélie VERDIER</p> <p style="text-align: center;"></p>	<p style="text-align: center;">- 9 FEV. 2021</p>

ANNEXE RELATIVE AUX NOMENCLATURES BUDGETAIRES D'EXECUTION

Cadre de gestion BOP-UO : 0349-CDBU-DR67

Action – Domaine fonctionnel : 0349-01

Référentiel de programmation :

Code Chorus	Désignation Chorus	Commentaires
034901016501	DREAL GE - DATA HUB	Concerne toutes les dépenses HT2 relatives au projet et imputées sur le programme 0349

